



17 JUIL 2023

W/046

# COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants attributaires de la bourse de la **Fédération de Russie** pour des études de **licence, master et doctorat** au titre de l'**année académique 2023-2024**, qu'ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de complément de bourse sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : **www.campusfaso.bf**.

## Le nombre de bourses disponible est de dix (10)

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

## Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées ;
- chaque candidat recevra un mail de confirmation après avoir soumis sa candidature avec succès : **assurez-vous d'avoir reçu ce mail de confirmation.**

## 1- Conditions de candidature

Le complément de bourse pour des études en Russie sont attribuées, dans les limites du quota disponible, aux étudiants de nationalité burkinabè attributaires de la bourse de la Fédération de Russie et remplissant les conditions suivantes :

### ❖ Pour les études de niveau licence

- être titulaire du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « **assez bien** » ( $\geq 12/20$ ) ;
- avoir **23 ans** au plus au 31 décembre 2023.

### ❖ Pour les études de niveau master

- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « **assez bien** » ( $\geq 12/20$ ) ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2023.

### ❖ Pour les études de niveau ingénieur

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, ou d'une licence, avec au moins la mention « **assez bien** » ( $\geq 12/20$ ) ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2023.

### ❖ Pour les études de niveau doctoral

- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme jugé équivalent avec **au moins la mention « assez bien »** ( $\geq 12/20$ ) ;
- avoir **32 ans** au plus pour les candidats de sexe masculin et **34 ans** pour les candidats de sexe féminin au plus au 31 décembre 2023.

## 2- Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à renseigner (téléchargeable sur la plateforme CAMPUS FASO) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une pièce attestant l'obtention de la bourse russe.

### ❖ Pour les études de niveau licence

- la copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;

- une attestation d'admission pour des études de niveau licence dans un établissement supérieur russe au titre de l'année académique 2023-2024.

❖ **Pour les études de niveau master**

- la copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la copie légalisée du diplôme de la licence ;
- les copies légalisées des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ;
- une preuve d'admission dans un établissement supérieur russe pour des études de niveau master au titre de l'année académique 2023-2024.

❖ **Pour les études d'ingénieur**

- la copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du DTS, BTS ou du DUT, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- les relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ;
- une preuve d'admission dans un établissement supérieur russe pour des études en cycle ingénieur au titre de l'année académique 2023-2024.

❖ **Pour les études de niveau doctorat**

- la copie légalisée du diplôme de la licence ;
- la copie légalisée du diplôme du master (ou attestations du diplôme) ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- les copies légalisées des relevés de notes des deux dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ;
- une preuve d'admission dans un établissement supérieur russe pour des études doctorales au titre de l'année académique 2023-2024.
- un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (2) pages minimum à cinq (5) pages maximum pour les études de niveau doctorat.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB) composé comme suit :

- les copies légalisées des pièces jointes sur la plateforme ;
- deux photos d'identité.

Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte des moyennes obtenues dans tous les semestres du cycle d'études :

- pour le master et ingéniorat, les six (6) semestres de la licence et pour les candidats titulaires du DTS, DTS ou du DUT, les quatre (4) semestres du cycle ;
- pour le doctorat, les quatre (4) semestres du master.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **24 juillet au 13 août 2023** jusqu'à 23h59 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

**NB :**

- ***tout dossier incomplet sera jugé irrecevable administrativement ;***
- ***les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.***
- ***les candidats déjà attributaires d'une bourse nationale en cours ne sont pas éligibles ;***
- ***toute attribution d'une bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse ;***
- ***tout dossier comportant une pièce non légalisée ne sera pas validé.***

P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

**Pr Samuel PARE**

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

